

PERIMETRE DU QUARTIER

Pyrénées Atlantiques (64)

Commune : **Pau.**

Z.R.U. : **Ousse des Bois, Le Hameau.**

7205110

n° d'ordre : 420

PERIMETRE RUE PAR RUE* :

Nombre de pages : 1

- Avenue des Lilas en direction du sud jusqu'au n°164
- Du n°164 de l'avenue des Lilas en direction du sud (en prenant les deux côtés de la rue) jusqu'au boulevard de la Paix
- Boulevard de la Paix en direction de l'Est jusqu'à la parcelle section BI n°135
- Parcelle section BI n°135 jusqu'au chemin privé
- Chemin privé (limite sud de la parcelle section BI n°135) en direction de l'ouest jusqu'à l'avenue des Lilas
- Avenue des Lilas en direction du nord jusqu'à la parcelle section BI n°34
- Parcelle section BI n°34 jusqu'au boulevard de la Paix
- Boulevard de la Paix jusqu'à la rue Edmond Audran
- Rue Edmond Audran en direction du sud jusqu'à la parcelle section DM n°207
- Parcelle section DM n°207 jusqu'à l'avenue de Buros
- Avenue de Buros vers le sud jusqu'à l'entrée sud d'Intermarché
- De l'entrée sud d'Intermarché vers l'ouest en longeant les limites sud des parcelles section DM n°199, 198, 197 jusqu'à l'avenue du Loup
- Avenue du Loup en direction du nord (en prenant les deux côtés de l'avenue à partir de l'intersection avec le boulevard de la Paix) jusqu'à l'avenue de Buros
- Avenue de Buros (en prenant les deux côtés de la rue) jusqu'au boulevard Hauterive, y compris parcelles section DV n°37 et 153
- Boulevard Hauterive jusqu'à la voie accédant au Centre hospitalier
- Voie d'accès au Centre hospitalier en direction du nord jusqu'au ruisseau l'Ousse des Bois
- Ruisseau l'Ousse des Bois vers l'est jusqu'à l'avenue de Buros
- Avenue de Buros jusqu'à la parcelle section DX n°121
- Parcelles section DX n°121 et 95 jusqu'à l'avenue des Lilas
- (Avenue des Lilas)